



Stage de vacances d'été

Inscription 2026

Stages multi-disciplines

Le stage de l'école d'équitation de Pampigny propose à vos enfants (6 à 16 ans), des semaines principalement axées sur le monde du poney et de la nature. De multiples activités sont proposées : soins aux poneys, dressage, saut d'obstacles, promenade, initiation à la voltige et pony games. En dehors des heures d'équitation nous organisons des bricolages, des jeux et la découverte de la vie dans une écurie. Les groupes sont faits selon le niveau et l'âge des enfants.

Dates et tarifs :

Semaine 1 :	du 29 juin au 3 juillet 2026
Semaine 2 :	du 6 au 10 juillet 2026
Semaine 3 :	du 13 au 17 juillet 2026
Semaine 4 :	du 20 au 24 juillet 2026
Semaine 5 :	VACANCES
Semaine 6 :	du 3 au 7 août 2026
Semaine 7 :	du 10 au 14 août 2026

	Stage semaine dès 6 ans 09h00 – 17h00	Les minis dès 4 ans 09h00 – 12h00	La journée dès 5 ans 09h00 – 17h00
Non membre (du Club Equestre de la Prélaz et non pas de l'Ecole d'équitation de Pampigny)	CHF 600.-	CHF 300.-	CHF 130.-
Membre (du Club Equestre de la Prélaz et non pas de l'Ecole d'équitation de Pampigny)	CHF 550.-	CHF 280.-	CHF 120.-

Fiche d'inscription 2026

Nom : Prénom :

Personne de contact :

Adresse :

NPA : Ville :

Natel : E-mail.....

Age :

Spécificités médicales, allergies alimentaires :

Semaine numéro du au

Semaine numéro du au

Semaine numéro du au

Règlement

Paiement :	<u>Acompte de 50% à payer à l'inscription, solde 10 jours avant le stage.</u>
Banque :	Postfinance Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
Confirmation :	<u>Aucune facture ne sera envoyée. Frais de rappel : 20.-</u>
Formulaire à retourner :	la_prelaz@bluewin.ch
Repas :	prendre un pique-nique pour le repas de midi (frigo et micro-ondes à disposition) et un goûter.
Horaires :	Stage semaine dès 6 ans : 09h00 – 17h00 Les minis dès 4 ans : 09h00 – 12h00 La journée dès 5 ans : 09h00 – 17h00 En dehors des heures les jeunes ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz
Bagages :	Les affaires personnelles demeurent en permanence sous la propre responsabilité des stagiaires. L'Ecurie de la Prélaz décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.
Liste matériel camps :	Pantalon d'équitation ou legging, casque de vélo, bottes de pluie, baskets, habits de pluie, casquette, crème solaire, habits de rechange.

Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.

- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date

.....

Signature